

Réf: Dossier 382601

Avis de constitution

SOCIETE « GUIHASSAH SERVICES ET ELECTRICITE COTE D'IVOIRE
» en abrégé « G.S.E.CI »

Siège ABIDJAN Port-Bouët Gonzagueville terre
rouge, carrefour moto, Lot 421, llot 27

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 20/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GUIHASSAH SERVICES ET
ELECTRICITE COTE D'IVOIRE » en abrégé « G.S.E.CI »

Objet : ACHAT, VENTE ET LOCATION D'EQUIPEMENTS EN
BATIMENT ET ELECTRICITE RESEAU

- ELECTRICITE BATIMENT, RESEAU INDUSTRIEL
- FROID
- PLOMBERIE
- CARRELAGE
- PEINTURE
- MENUISERIE
- ACHAT ET VENTE DE TOUTES MARCHANDISES
- CAMERAS ET ATARME D'EI/ACUATION
- BARBELES ELECTRIQUES
- PRESTATIONS DTVERSES
- DIVERS

Et pour la réalisation de l'obiet social

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
étab issements f nanciers avec possibilité de

do rrer en gdranlre loJl oL pa,re des brers so('au
(.

la prise en location gérance de tous fonds de
commeTce.

- la prise de participation dans toute société
exisbnte ou devant être créée

' et généralemen! toute oÉrations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et

mmobilière, se rapportant directement ou

indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter
l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Port-Bouët Gonzagueville terre
rouge, carrefour moto, Lot 421, Ilot 27

Dirigeant(s) M DIE KANONNIN SERGE ARMEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01189 du 07/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°08056/GTCA/RC/2025 du 07/02/2025

